

Règlement des litiges

Pour le règlement des litiges concernant les locations en Belgique vous pouvez prendre contact avec le « Service de Médiation pour le Consommateur »:

North Gate II

Boulevard du Roi Albert II 8 bte 1

1000 Bruxelles

Tel: 02 702 52 00

Fax: 02 808 71 29

E-mail: contact@mediationconsommateur.be

Web: <http://www.mediationconsommateur.be/fr>

Si le pays de location et votre pays sont différents, Vous pourrez également choisir de soumettre votre réclamation aux European Car Rental Conciliation Services.

E-mail : complaint@ecrcs.eu

Web: <http://www.ecrcs.eu/>

Europcar a souscrit au programme de l'ECRS afin de permettre à ses clients de trancher des litiges concernant la location transfrontalière de véhicules au sein de l'Europe. La condition est que le pays où la réservation a été faite, doit être différent de celui où la location effective a lieu.